



## Communiqué de presse

Le 06 décembre 2017

# Des contrôles pour renforcer la protection des espèces menacées aux Glorieuses

Le Parc naturel marin des Glorieuses possède un patrimoine naturel exceptionnel. L'isolement et l'absence d'habitants permanents sur l'archipel ont longtemps permis de préserver ses eaux des pressions humaines. Aujourd'hui considéré comme un véritable refuge de biodiversité, il joue **un rôle essentiel dans le réensemencement corallien et la préservation des espèces menacées de la région**. Ce sanctuaire marin, parmi les derniers du canal du Mozambique, doit toutefois **faire face à des menaces grandissantes liées à l'exploitation illicite de ses ressources marines**.



© Agence française pour la biodiversité

**Le Parc naturel marin a pour objectif de protéger ce patrimoine naturel, notamment par une surveillance maritime adaptée aux enjeux. C'est dans cet objectif que le Parc a participé à sa première mission de surveillance aux Glorieuses, organisée dans le cadre d'un projet de coopération régionale.**

## Une collaboration efficace

Du 21 août au 8 septembre 2017, puis du 27 octobre au 15 novembre 2017, deux campagnes de surveillance des pêches dans le bassin Sud de l'océan Indien, et notamment dans le périmètre du Parc naturel marin des Glorieuses, ont été mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre la Préfecture de la Réunion représentée par la Direction de la mer sud océan Indien (DMSOI), l'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et l'Agence française pour la biodiversité, dont dépend le Parc naturel marin.

Cette mission, cofinancée par l'Agence française pour la biodiversité, participe à la mise en œuvre du plan de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses et s'inscrit dans le plan régional de surveillance des pêches de la Commission de l'Océan Indien. Elle bénéficie à ce titre d'une subvention du fonds européen Feder Interreg V.

Sur les deux campagnes menées en cette fin d'année 2017, des inspecteurs de police des pêches français dont deux agents du Parc naturel marin des Glorieuses, malgaches, comoriens, seychellois et mozambicains (sept inspecteurs lors de la première campagne, cinq pour la seconde), ont embarqué à bord du patrouilleur des affaires maritimes *Osiris* pour le contrôle des navires en action de pêche dans la région sud-ouest de l'océan Indien.

Lors de la première campagne, quatre navires ont fait l'objet d'un contrôle avec le constat de diverses infractions et **deux procédures de police ont été établies pour du braconnage d'holothuries**. Trois de ces bateaux ont été interceptés dans la Zone Economique Exclusive de Madagascar et le dernier dans celle des Glorieuses, mais les quatre navires étaient en route ou sur le retour des eaux des Glorieuses.

Lors de la seconde campagne, neuf navires ont fait l'objet d'un contrôle dont cinq avec une visite des Inspecteurs à bord des embarcations.



Saisie d'ailerons de requins © Bruno Garel / Agence française pour la biodiversité

Là encore, le trafic d'holothuries prégnant à la jonction des eaux malgaches et des Glorieuses a été mis en évidence par l'interception d'un navire de pêche malgache surpris en action de pêche sous-marine à l'holothurie sur le banc du Leven avec 60 personnes à son bord.

Un navire de pêche à la palangre sous pavillon et licence seychellois a par ailleurs été intercepté en ZEE des Seychelles alors qu'il utilisait des balises d'identification automatique des navires\* pour signaler ses filets. Le contrôle opéré à bord a permis de découvrir environ 700 kg d'ailerons de requins dissimulés dans les cales.

\* Le système automatique d'identification (AIS) des navires est un outil destiné à accroître la sécurité de la navigation et l'efficacité de la gestion du trafic maritime. Son utilisation renforce à la fois la sécurité et la sûreté maritime et est géré par les CROSS. Ce système est quelquefois détourné par les pêcheurs pour repérer les filets qu'ils ont posés.

### Les holothuries et les requins, des espèces prisées et vulnérables

Certaines espèces d'holothuries (ou concombres de mer) sont exploitées dans le monde entier, notamment pour l'export des produits séchés (trepang) consommés par les populations asiatiques. **Les holothuries sont particulièrement vulnérables à la surpêche** de par leur forte valeur marchande, la facilité de leur récolte et leur mode de reproduction annuel. Certaines espèces sont à ce titre intégrées **dans la liste rouge de l'UICN**.

En 2015, le Parc naturel marin a mis en œuvre une mission scientifique afin de mieux estimer l'abondance des espèces à haute et moyenne valeur commerciale pour mettre en œuvre les mesures adéquates pour les protéger.

Plusieurs d'entre elles, présentes aux Glorieuses - dont trois espèces menacées -, sont ciblées par une **pêcherie illégale dont l'activité tend à croître depuis quelques années sur le territoire**.



Acquisition de connaissance sur les holothuries. © Alexandra Gigou / Agence française pour la biodiversité



Requin corail sur le banc du Geysier ©Marc Allaria / www.photo-sousmarine.com

A l'échelle du sud-ouest de l'océan Indien, **les requins** pêchés sont très souvent non identifiés au niveau de l'espèce et **sont victimes du « finning »**, une pratique consistant au découpage de l'aileron, partie ayant une haute valeur commerciale. Rejetés en mer, les requins mutilés et toujours vivants sont dans l'incapacité de nager et sont voués à une mort certaine. **Malgré son interdiction, l'activité perdure et entraîne une surpêche des requins**.

### Un rappel des objectifs du Parc

Ces contrôles s'inscrivent dans les objectifs à long terme du Parc naturel marin des Glorieuses, appelés orientations de gestion :

1. **Protéger le patrimoine naturel**, particulièrement les tortues, les récifs coralliens et les mammifères marins, notamment par une **surveillance maritime** adaptée aux enjeux et la sensibilisation des acteurs et des usagers ;
2. Faire des eaux des Glorieuses **un espace d'excellence en matière de pêches durables** (côtières et hauturières) ;
3. Faire de cet espace **un lieu privilégié d'observation scientifique de la biodiversité marine** du canal du Mozambique pouvant intégrer des observatoires pour contribuer à l'amélioration des connaissances ;
4. **Encadrer les pratiques touristiques et accompagner le développement d'un écotourisme** respectant le caractère préservé de cet espace.

*Le Parc naturel marin des Glorieuses fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire.*

*L'AFB exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.*

**Contact presse :**

Fanny Cautain – [fanny.cautain@afbiodiversite.fr](mailto:fanny.cautain@afbiodiversite.fr) – 06 39 09 39 70